

Loi suédoise sur le viol fondée sur le consentement (2018) — les deux examens du Brå sur les poursuites et condamnations

Gender Equality · Bonne pratique · Suède

Score de qualité : 74/100

Niveau de preuve : Solides

Résumé

Depuis le 1er juillet 2018, le droit suédois du viol repose sur le caractère volontaire, et non sur la force ou la menace. Les examens du Brå montrent des poursuites presque doublées (236 en 2017, 455 en 2020), mais aussi des problèmes de sécurité juridique pour le viol par négligence.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	0/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-10-19

[Swedish Government / Swedish National Council for Crime Prevention \(Brå\)](#) — consulté le 2026-10-19

[Brå 2020 — The new consent law in practice](#) — consulté le 2026-10-19

[Brå 2025 — Application and consequences of the consent law](#) — consulté le 2026-10-19

[NSFK summary of Brå 2020](#) — consulté le 2026-10-19

Citer — Evidoria. *Loi suédoise sur le viol fondée sur le consentement (2018) — les deux examens du Brå sur les poursuites et condamnations*. ID persistant : 8f07f611-cd61-496f-bd95-6e7f43104832.